

27 juin 2017
Français
Original: anglais*

Douzième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Europe

Vienne, 27-30 juin 2017

Projet de rapport

Rapporteur: Kris Lapiere (Belgique)

Organisation de la Réunion

A. Ouverture et durée de la Réunion

1. La douzième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Europe, s'est tenue à Vienne du 27 au 30 juin 2017. La cérémonie inaugurale a eu lieu le 27 juin 2017. Des déclarations y ont été faites par Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Bente Angell-Hansen, Présidente de la Commission des stupéfiants et Pedro Moitinho de Almeida, coordonnateur pour la Commission des travaux postérieurs à la session extraordinaire. La Présidente de la douzième Réunion des HONLEA, Europe, Yoni Dekker (Pays-Bas), a également fait une déclaration. Des déclarations ont été faites par la Fédération de Russie et la Belgique.

B. Participation

2. Étaient représentés les États membres des HONLEA, Europe, dont le nom suit: [...].
3. [...] étaient représentés par des observateurs.
4. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a assuré le secrétariat de la Réunion.

C. Élection du Bureau

5. À sa 1^{re} séance, le 27 juin 2017, la douzième Réunion des HONLEA, Europe, a élu le Bureau suivant:

Présidente: Yoni Dekker (Pays-Bas)

Premier Vice-Président: Andrey Khrapov (Fédération de Russie)

* Disponible uniquement en anglais, espagnol, français et russe, qui sont les langues de travail de cet organe subsidiaire.



Deuxième Vice-Présidente: Eka Tsankashvili (Géorgie)

Rapporteur: Kris Lapiere (Belgique)

D. Adoption de l'ordre du jour

6. À cette même séance, la douzième Réunion des HONLEA, Europe, a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Situation actuelle de la coopération régionale et sous-régionale.
4. Application des recommandations adoptées à la onzième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Europe.
5. Suite donnée à la Déclaration politique et au Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le problème mondial de la drogue tenue en 2016.
6. Examen de thèmes spécifiques par des groupes de travail:
 - a) Utilisation d'Internet aux fins d'activités liées à la drogue;
 - b) Alternatives à l'incarcération pour certaines infractions en tant que stratégies de réduction de la demande favorisant la santé et la sécurité publiques;
 - c) Blanchiment d'argent, flux financiers illicites et mesures de lutte efficaces;
 - d) Prise en considération de la problématique hommes-femmes dans les politiques et programmes en matière de drogues.
7. Application de la décision 60/1 de la Commission des stupéfiants portant sur le renforcement des organes subsidiaires de la Commission.
8. Organisation de la treizième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Europe.
9. Questions diverses.
10. Adoption du rapport de la douzième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Europe.

E. Documentation

7. La liste des documents dont la douzième Réunion des HONLEA, Europe, était saisie figure à l'annexe du présent rapport.